

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : POINT ECOUTE MAISON DE L'ADOLESCENT
Adresse	27 rue Albert Thomas 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE
Porteur	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Sur l'année 2023
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Quartier du Bois l'Abbé Chennevières : Centre municipal la Colline, collège Nicolas Boileau, locaux du Point Ecoute au Bois l'Abbé Champigny (l'Orée), dans les locaux de nos partenaires canavérois ou intervenants sur le quartier. Complexe sportif Armand Fey.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Les professionnels Les jeunes de 11 à 25 ans Les parents d'adolescents - Public effectivement touché : Les professionnels Les jeunes de 11 à 25 ans Les parents d'adolescents

- Nombre de personnes bénéficiaires :

211 personnes,
dont 50 personnes habitant Chennevières-sur-Marne,
dont 161 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :

Age	H o m m e s	F e m m e s	T o t a l
0-5 ans			
6-15 ans	4 7	6 6	1 2 3
16-17 ans	9	1 1	2 0
18-25 ans	1 4	2 0	3 4
26-64 ans	2 0	2 4	4 4
65 ans et plus			
Total	9 0	1 2 1	2 1 1

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Les objectifs ont été atteints.

Difficultés rencontrées

Non, aucune difficulté qui nous a empêcher de mettre en place nos actions sur le terrain. Au contraire nous avons constaté le déploiement des forces vives pour que ces projets naissent, autant du côté des employés et services municipaux que des élus.

C'est véritablement propice au travail partenarial engagé avec la ville de Chennevières.

<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui nous avons rencontré lors de nos différentes actions Mr Jacques Driesh, Premier maire-adjoint en charge de la prévention de la délinquance et Mr Mickael Assous conseiller municipal délégué à la politique de la ville à plusieurs reprises. Adèle Bentegeat et Amanda Boli.</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Le Point Ecoute / Maison de l'adolescent est implanté au cœur du Bois l'Abbé et est à disposition des habitants de tout le quartier.</p> <p>Notre local, l'Orée, propose un accueil individuel et familial autour des questions liées à l'adolescence. Peuvent y être abordées des problématiques comme les conflits parents-adolescents, le décrochage scolaire, les consommations de produits psychotropes, la radicalisation et de nombreuses autres problématiques liées au bien-être et à la santé globale des jeunes, comme l'égalité, la citoyenneté et les compétences psychosociales.</p> <p>Nous accueillons aussi des jeunes et ou jeunes adultes souhaitant simplement des rencontres relationnelles.</p> <p>Ces mêmes thèmes sont traités sous d'autres formes lors des actions collectives : avec les jeunes notamment en milieu scolaire, les parents dans les soirées-débats, les professionnels des autres structures en formation ou en groupes d'échanges de pratiques.</p> <p>Dans le cadre de notre inscription dans le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de Chennevières, nous accueillons les femmes victimes, sur des entretiens individuels ou en groupe.</p> <p>Notre expertise dans le domaine de l'adolescence ainsi que du psycho-traumatisme nous permet également de recevoir les adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences et de travailler avec ces jeunes dans une optique de prévention.</p> <p>Cette année, nous avons reconduit nos 5 types de consultations, du généraliste au plus spécialiste sur des problématiques ciblées.</p> <p>En termes d'actions collectives, certaines ont été reconduites et sont d'ores et déjà réinscrites dans la programmation 2024.</p> <p>Enfin, nous proposons des actions nouvelles adaptées aux problématiques émergentes et aux évolutions des demandes de nos partenaires.</p> <p>Déroulement de l'action / étapes</p> <p>Tous les jours : accueil individuel et familial des jeunes âgés de 11 à 25 ans et des parents dans notre local l'Orée au Bois l'Abbé, en lien avec notre siège situé dans le centre-ville de Champigny, autour de toutes les problématiques liées à cette tranche d'âges.</p> <p>« Présence sociale » dans le quartier et dans les structures partenaires, à la rencontre des partenaires et des publics.</p> <p>Participation à l'impromptu des professionnels du Point Ecoute sur des rencontres programmées par les structures accueillantes.</p>

Dans le cadre de l'action en direction des jeunes « invisibles », nous allons régulièrement au domicile des jeunes, dans un travail de collaboration avec les parents mais à partir de cette année, nous n'avons pas été suivi par les partenaires de la Mission Locale des bords de marne.

7 types de consultations et d'entretiens sont proposées :

- Généraliste, quelle que soit la problématique ;
- Les premières relations amoureuses (14-25 ans) ;
- Les psychotraumatismes ;
- Les addictions ;
- Les violences intrafamiliales.
- Le relationnel
- Suivi éducatif à court terme

Dans le cadre du réseau de lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, nous proposons des entretiens psychologiques de soutien aux femmes victimes et un groupe de parole de femmes victimes, Femme à part entière (FAPE), en partenariat avec l'association Femmes Relais médiatrices interculturelles de Champigny (FRMIC) à raison de 10 séances par an.

Nous intervenons aussi auprès d'adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences. Nous offrons également des formations sur l'impact des violences sur les enfants à destination des professionnels et des bénévoles. Nous recevons aussi les adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences.

Actions collectives

Collège Nicolas Boileau

En direction des jeunes :

- Action sur les addictions, le 14 décembre 2023, en collaboration avec les professionnels municipaux de la Colline, autour de notre outil ludique et pédagogique « les avatars » (prévention primaire), mené par notre psychologue Hervé Duparc, dans le cadre de la semaine de la laïcité et de la citoyenneté ou en dehors, en fonction du calendrier.
- En partenariat avec « Parallèle théâtre » nous avons mené le 14 décembre 2023
- Participation à la semaine de la laïcité et de la citoyenneté en fonction de la programmation décidée par le collège et à laquelle nous participons régulièrement au sein du CESCE. Nous pouvons proposer plusieurs animations en fonction des besoins :
 - Jeu de débat « la Rivière du Doute »
 - Co-animation des débats autour de l'exposition « Moi, jeune citoyen »
- Présence dans le collège et participation régulière aux actions que propose le collège et durant toute l'année même au pied levé.
- 2 actions dans la durée de l'année scolaire mises en place en fonction des possibilités d'investissement de l'équipe pédagogique, condition nécessaire à leur organisation :

- Une action avec les garçons autour de l'égalité filles-garçons, dans une optique d'évolution des mentalités.
- Une action sur la problématique des jeux vidéo et des écrans s'adressant à la fois aux jeunes, aux parents et aux professionnels, visant la prévention du risque d'envahissement et le développement de l'esprit critique sur les contenus, en se basant sur le lien entre vie virtuelle et vie réelle (et la réhabilitation de cette dernière), ainsi que sur l'exploitation et la transférabilité des compétences développées chez les jeunes par les usages du numérique. Ce projet ainsi que sa réflexion avec la principale ont débuté fin 2023 et se transformera en action en 2024.
- Dans le cadre des actions de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, que nous proposons aux établissements scolaires, les parents sont associés aux actions en direction des élèves et des professionnels, et eux-mêmes formés aux connaissances, aux outils et aux bonnes pratiques.

Hors milieu scolaire

En direction des parents :

- La fête aux 1000 couleurs « carnaval du monde » : participation de notre éducateur spécialisé et du directeur au gymnase Armand Fey. Proposition d'un stand alimentation avec le concours de 4 jeunes du Bois l'Abbé. Le dimanche 11 juin 2023.
- Le groupe de parole des parents du Point Ecoute, organisé une fois par mois et animé par le directeur-éducateur spécialisé, permet l'échange, l'entraide, le partage des préoccupations mais aussi d'idées et de conseils mutuels, à côté du suivi individuel ou familial proposé à leurs jeunes et à eux-mêmes par les professionnels du Point Ecoute. Ce groupe est ouvert à tous les parents de notre territoire qui se sont adressés à un moment ou un autre à notre association pour une difficulté quelconque.
- Nous avons confectionné un livret annuel autour de la santé des jeunes. Le thème décidé en partenariat avec les professionnels du Centre municipal la Colline de Chennevières en 2023 est la santé (Parentalité et écrans).
- Nous avons animé deux soirées débat avec les parents fréquentant le Centre municipal la Colline sur des thèmes qui touchent la jeunesse :
 - Les sujets tabous le 17 mars
 - L'équilibre dans les relations éducatives le 10 novembre
 - Une soirée débat le 22 novembre autour des violences faites aux femmes.

- Le groupe de parole de femmes victimes de violence FAPE (Femmes à Part Entière) a poursuivi ses réunions en 2023, en collaboration avec l'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, dans le cadre du réseau de lutte contre les violences. Nous avons pu tenir 9 réunions.
- Une collaboration a été envisagée avec l'association canavéroise « Chaleur et Partage », pour mettre en place une action de soutien à la parentalité destinée à leurs publics, hélas les agendas des psychologues étaient bouclés.
- Nous collaborons, tout au long de l'année et comme tous les ans, avec nos partenaires du Centre municipal la Colline, selon des modalités et des formes d'actions que nous déterminons avec eux. Nous travaillons notamment au développement d'actions facilitant la participation des pères pour 2023.

En direction des jeunes :

- A l'articulation entre l'individuel et le collectif, nous avons maintenu en place, cette année 2023, le groupe à médiation de sophrologie pour les jeunes particulièrement anxieux, problématique qui a pris une forte ampleur au cours de la crise sanitaire. Ce groupe se tient dans nos locaux du Bois l'Abbé, l'Orée, et s'adresse, sur plusieurs sessions, à de petits groupes de jeunes qui y sont reçus et notamment des canavérois-e-s.
- Une action en partenariat avec FESTI6T a vu le jour en 2023. Il s'agissait de réunir une dizaine de jeunes du bois l'abbé afin de travailler sur l'E-réputation, l'usage des écrans, l'utilisation professionnelle à mettre en opposition avec le ludique. Nous avons travaillé sur leur rapport au numérique, la confidentialité et leur image à travers les réseaux sociaux notamment sur plusieurs dates : le 20/01, 06/03, 10/03, 09/03.
- Nous poursuivons nos rencontres et suivis réguliers avec les jeunes intégrant le **contrat d'engagement jeunes** à la mission locale, sur les thèmes correspondant aux préoccupations qu'ils expriment.

En direction des professionnels et des partenaires, scolaires et du quartier :

- Les formations que nous mettons en place à la demande des équipes de toutes structures peut porter sur différents thèmes :
 - Les violences sexuelles
 - Les violences intrafamiliales et leur impact sur les enfants
 - La radicalisation
 - Le harcèlement, dans le cadre des actions coordonnées jeunes-parents-professionnels
 - La gestion des conflits et le travail avec les adolescents perturbateurs, en lien avec les professionnels médico-sociaux du collège (psychologue scolaire notamment), mise en place.
- Nous sommes également disponibles pour la mise en place d'échange de pratiques, en intra ou en interinstitutionnel, notamment sur les

questions de violences intra-familiales, pour lesquelles notre équipe dispose d'une psychologue, Blandine Gautier, particulièrement formée sur ces questions.

Nous nous inscrivons dans le cadre des orientations du contrat de ville 2022 définies par la ville de Chennevières sur 3 priorités :

- La parentalité : toutes les actions individuelles et collectives à destination des parents citées ci-dessus. Notre association est la porte-parole des actions développées dans la ville au sein du réseau parentalité 94, animé par la Caisse des allocations familiales (CAF) au niveau départemental.
- L'éducation à la citoyenneté : initiation au débat d'idée, égalité filles-garçons.
- Prévention de la délinquance : consommation et trafic de produits psychotropes, radicalisation, violences sexistes et intrafamiliales, harcèlement, formation à la gestion des conflits, collaboration avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour l'accueil individuel.

CLSPD : Nous sommes présents et actifs sur les temps de regroupement du CLSPD organisé par Adèle Bentegeat et Amanda Boli.

Chacun des professionnels du Point Ecoute est référent sur une thématique du CLSPD:

- ✓ **Blandine Gautier** : sur les violences intrafamiliales, conjugales et faites aux femmes (5 réunions)
- ✓ **Benjamin Rolland** : sur le réseau parentalité
- ✓ **Salem Zaïdi** : sur les plénières et autres (3 réunions)

- **Action « De la méfiance réciproque à la confiance réciproque »**

Dans le cadre des missions des QRR (quartier de reconquête républicaine), nous tentons par notre action quotidienne, mais celle-ci particulièrement, de proposer des espaces de rencontres et ainsi améliorer les relations entre jeunes et représentants de la république. Les outils tels que le sport et les débats nous semblent être appropriés à cette démarche.

De là, nous avons engagé une démarche de co-construction avec les partenaires de la ville de Chennevières Bois l'Abbé dans le but de répondre à cette problématique.

L'objectif était de déconstruire toutes les représentations de part et d'autre, consolider ou amorcer un dialogue entre ces corps de métiers différents et les jeunes.

Les partenaires présents sur l'action du 31 octobre de 9h à 18h au gymnase Armand Fey :

- la jeunesse 100 filtre (4 jeunes dont deux canavérois)
- le club de prévention ACP (deux éducateurs spécialisés)
- le club Noé (deux animateurs) avec 16 jeunes
- la ligue de Handball Ile de France

La police municipale n'a pas pu se déplacer au dernier moment

Le club de handball était présent sur toute la préparation, les dates de l'action ayant changé ils n'ont pas pu présenter leur vingtaine de jeunes ce jour-là.

Il s'agissait d'organiser une olympiade comportant des activités sportives, culturelles et intellectuelles entre plusieurs équipes. Chaque équipe était constituée de jeunes et d'adultes (intervenants sociaux, policiers, animateurs).

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités sportives : hand-ball, défis, etc... • Activités culturelles : jeux questions/réponses • Activités intellectuelles : Débates (en clôture de la journée) <p>Notons que la profession des adultes présents n'était dévoilée qu'en fin de journée. Un jeu a été mis en place pour faire découvrir la nature de chaque professionnel présent.</p> <p>Déroulement de la journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10h : accueil et petit déjeuner • 10h30 : activités sportives • 12h : repas • 13h : activités culturelles • 15h30 : activité intellectuelle <p>De plus, nous nous inscrivons dans le cadre des orientations du contrat de ville 2022 définies par la ville de Chennevières sur 3 priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La parentalité : toutes les actions individuelles et collectives à destination des parents citées ci-dessus. Notre association est la porte-parole des actions développées dans la ville au sein du réseau parentalité 94, animé par la Caisse des allocations familiales (CAF) au niveau départemental. - L'éducation à la citoyenneté : initiation au débat d'idée, égalité filles-garçons. - Prévention de la délinquance : consommation et trafic de produits psychotropes, radicalisation, violences sexistes et intrafamiliales, harcèlement, formation à la gestion <i>des</i> conflits, collaboration avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour l'accueil individuel.
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de consultants et caractéristiques sur les différentes problématiques - Nombre de participants canavérois aux actions collectives (jeunes et soirées débats parents) - 300 personnes - Nombre de nouvelles demandes individuelles canavéroises engendrées suite aux actions collectives - 28 nouvelles demandes - Nombre de rencontres partenariales sur les différentes formes d'actions - 39 rencontres - Nombre de séances de formation des professionnels, suites données par les professionnels, tant sur l'adresse de publics que sur la demande d'aide au montage d'actions ; - Nombre de séances mises en place dans les différentes actions collectives et bilan qualitatif (nombre et types de participants, points forts et points faibles de l'action) ; - Nombre de jeunes rencontrés chez les structures partenaires de Chennevières-sur-Marne - 110 jeunes

Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non aucune demande de participation financière n'a été demandée aux bénéficiaires.</p>
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>La gratuité</p>
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>15% (locations, entretiens et réparations, assurance, rémunérations intermédiaires et honoraires, services bancaires-autres, salaires et charges sociales).</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Aucun écart n'est à constater.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prorata sur véhicule - Matériel informatique
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune</p>